

COURIR pour un ENFANT – GOUVILLE (27)
31^{ème} édition le Dimanche 19 septembre 2021
Organisée au profit des personnes polyhandicapées
De l'association Marie-Hélène - Home Nathalie
(Course créée en 1989 par l'Association Sportive Culturelle Francophone)

Bulletin à découper et à compléter LISIBLEMENT en totalité

A retourner à :

Mr GOUIN Stéphane, 9 route de la Mariette, Gouville, 27240 MESNILS-SUR-ITON (Tél : 06 86 81 19 50)

accompagné du règlement à l'ordre de "Association Marie-Hélène" ainsi que de la photocopie de la licence ou du certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de un an (aucune dérogation ne sera acceptée)

NOM, PRENOM :

Sexe : Féminin / Masculin

Date de naissance :

Adresse complète :

@ Mail :

Numéro de licence si licencié (+ fédération) et nom du club ou association :

Distance parcourue → COCHER LA CASE POUR VOTRE CHOIX

- 400 mètres (2012 à 2014) – éveil athlétique – 9h30 - non classée – GRATUIT
- 1 Kilomètre (2010 et 2011) – poussins – 9h40 – 3€
- Trail découverte 3 kms (2006 à 2009) – benjamins et minimes – 10h10 – 3€
- Trail découverte 8,2 kms (2005 et avant) – 10h – 10€
- Trail découverte 15,3 kms (2003 et avant) – 10h – 12€
- Marche/Randonnée tous public – non classée – 5€

ATTENTION/CAUSE COVID → PAS D'INSCRIPTIONS SUR PLACE

(Sauf pour les courses enfants et la marche-randonnée si la situation sanitaire le permet)

Infos sur www.challenge-bitume27.fr , www.courirpourunenfantgouville.centerblog.net
<http://www.facebook.com/courirpourunenfantgouville>

Et **inscriptions en ligne** sur www.normandiecourseapied.com

Résultats complets sur ce site internet le soir même

Règlement

- 1- La 31^{ème} édition de l'épreuve pédestre "Courir pour un Enfant", organisée au profit des personnes polyhandicapées de l'association Marie-Hélène Home Nathalie, aura lieu le Dimanche 19 Septembre 2021 à Gouville au Home Nathalie (**tous les bénéficiaires seront reversés à l'association**).
- 2- Programme :
 - **À 9h30** : Course 400 mètres **non classée** pour les enfants nés de 2012 à 2014 (éveil athlétique) / GRATUIT
 - **À 9h40** : Course 1000 mètres pour les enfants nés en 2010 et 2011 (poussins) / 3 € (**possibilité de s'inscrire sur place si la situation sanitaire le permet**)
 - **À 10h00** : Départ commun des trails découverte 8,2 kms / 10€ et 15,3 kms / 12€ pour les licenciés et non licenciés nés jusqu'en 2005 pour le 8,2 kms et 2003 pour le 15,3 kms (épreuves comptant pour le challenge bitume 27) – **ATTENTION/CAUSE COVID → PAS D'INSCRIPTIONS SUR PLACE.**
+ marche "randonnée" 7 kms pour tout public **non classée** / 5 € (**possibilité de s'inscrire sur place si la situation sanitaire le permet**)
Pour la randonnée : possibilité de suivre l'itinéraire du 15,3 kms trail, non praticable aux poussettes et fauteuils, INTERDIT sur le 8,2 kms)
 - **À 10h10** : Trail découverte 3 kms jeunes nés de 2006 à 2009 (benjamins et minimes) / 3 € (**possibilité de s'inscrire sur place si la situation sanitaire le permet**)
- 3- Les classements seront effectués de la façon suivante :
 - Classement scratch individuel des 5 courses homme et femme avec attribution de récompenses jusqu'au 3^{ème} (coupes ou lots)
 - Classement par catégorie des 2 épreuves adultes homme et femme avec attribution de coupe (ou lot) au premier de chaque catégorie (récompenses non cumulables avec le classement scratch) → pour les Masters H/F 1^{er} des catégories suivantes : Master+M0, M1+M2, M3+M4, M5+M6, M7+M8, M9+M10 + Lot aux 3 premiers G/F des courses enfants et jeunes (1000 mètres et 3 kms)
- 4- Le retrait des dossards s'effectue sur présentation d'une pièce d'identité.
- 5- Les participants seront informés au moment du départ de leurs obligations du respect des consignes du code de la route et de respect de l'environnement (parcours non neutralisé à la circulation et empruntant partiellement des domaines privés).
Les chiens non tenus en laisse ne sont pas autorisés dans les parties boisées.
- 6- Les inscriptions à l'avance s'effectuent impérativement avec le paiement et la fourniture du certificat médical ou de la licence (inscriptions en ligne ou courrier).
Chaque participant aux épreuves classées (courses) doit fournir à l'organisation une photocopie d'une licence sportive délivrée par la FFA, la FFCD, FFPM, UNSS, UGSEL ou un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme, de la course à pied ou du sport en compétition **datant de moins d'un an.**

- 7- L'organisation se réserve le droit d'annuler ou de modifier le contenu des épreuves au dernier moment en fonction des conditions climatiques ou des impératifs d'obligations à la préservation de la sécurité des personnes. (Sans remboursement des engagements déjà perçus).
- 8- L'organisation se réserve le droit de diffusion et de publication de toutes images.
- 9- **Les épreuves de trail 8,2 et 15,3 km s'effectuent en autonomie complète (pas de ravitaillement sur le parcours).**
- 10- Les épreuves adultes sont balisées de différentes couleurs en fonction des parcours. Toute erreur de parcours avérée ne pourra prétendre à classement et récompense.
- 11- **Les participants sont tenus de porter assistance ou de prévenir les secours en cas de besoin (signaleur le plus proche). Les courses « nature » obligent au respect de l'environnement, notamment par une interdiction totale de jeter quelques déchets que ce soit. Tout contrevenant sera disqualifié.**
- 12- Un coureur serre-file fermera la course de chaque épreuve Trail (1000m- 3 - 8,2 et 15,3 kms)
- 13- Des signaleurs sont disposés pour chaque intersection des différents parcours (traversée de route et orientation nécessaire).
- 14- L'association Marie-Hélène a souscrit une assurance auprès de la MAÏF couvrant la manifestation et les bénévoles.
- 15- L'assistance médicale de la manifestation est assurée par l'association ASSRC (Association Sauveteurs Secouristes Risle Charentonne) ainsi que d'un médecin sur place.
- 16- Une signalisation préventive composée de panneaux mis à disposition par la commune de Mesnils-sur-Iton sera implantée en amont de Gouville des deux côtés à l'entrée de la commune, ainsi qu'au niveau des voiries faisant l'objet d'arrêtés municipaux et des indications préfectorales.
- 17- Une trentaine de bénévoles sont affectés pour l'ensemble des besoins d'organisation en plus des signaleurs (inscriptions, gestion, arrivées, animation, sécurité/secours...). Un organigramme détaillé accompagné d'une fiche de poste relative aux affectations sont adressés à chaque bénévole.
- 18- La remise des récompenses aura lieu à l'issue de l'élaboration des classements (fin des épreuves adultes), au niveau du podium, les "personnalités" seront sollicités (représentants des partenaires...).
- 19- Parking à 500 mètres du départ et de l'arrivée, douches au lycée agricole à 1,5 km de l'arrivée.
- 20- **Toute inscription induit l'acceptation de ce règlement et chaque participant s'engage à respecter les mesures sanitaires et le protocole en vigueur le jour de la course.**

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 2021

COURIR POUR UN ENFANT

Home Nathalie à GOUVILLE (Eure)

au profit des personnes polyhandicapées
de l'Association Marie-Hélène (<http://marie-helene.asso.fr>)

31^{ème} édition



COURSES à PIED « nature »

Adultes : 8,2 et 15,3 km à 10h00

Enfants (400m à 9h30-1 km à 9h40-3 km à 10h10)

RANDONNÉE PEDESTRE tous publics à 10h00

Accueil à partir de 8h00 au Home Nathalie, route de l'église

Buvette/Restauration - TOMBOLA

INFOS sur www.challenge-bitume27.fr , www.courirpourunenfantgouville.centerblog.net
www.normandiecouseapie.com , <http://www.facebook.com/courirpourunenfantgouville>

ou **RENSEIGNEMENTS** : 06 86 81 19 50

Course créée en 1989 par l'Association Sportive Culturelle Francophone